

Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Band: 70 (2008)

Buchbesprechung: Notes de lecture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVENCHES APRÈS LES ROMAINS

Marcel Grandjean, *Avenches, la ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments*, Avenches, Fondation de la Cité d'Avenches 2007, 564 p. (2 tomes)

Il est assez rare qu'un chercheur, ou une équipe, s'attache à la pratique monographique de l'histoire urbaine; car la discipline, complexe, exige l'observation précise de milliers de détails sur le terrain, la lecture fastidieuse des documents anciens et leur confrontation avec ce qu'on peut voir *in situ*. Il y a des exceptions, Marcel Grandjean par exemple. Voilà un historien de l'art et des monuments qui durant des décennies a étudié les petites villes de Suisse romande, initiant à l'université de Lausanne toute une série de travaux sur l'urbanisation de ces localités. Avec ses élèves, il a publié des sommes sur Coppet et Cudrefin. Il a personnellement traité le cas de Lausanne dans la série des *Monuments d'art et d'histoire*, et son autorité se lit dans les ouvrages sur Morges et Moudon rédigés par Paul Bissegger et Monique Fontannaz. Qu'on y ajoute le volume traitant de Morat et ceux auxquels travaillent Daniel de Raemy, sur Estavayer-le-Lac, et Paul Bissegger, sur Nyon: on verra que le corpus ainsi constitué, certes non exhaustif mais considérable, forme la base de nos connaissances sur le dense réseau urbain de la Romandie médiévale.

Et voici que Grandjean nous offre Avenches. En 18 chapitres, il fait le tour des bâtiments de cette fascinante bourgade sous tous les aspects imaginables; depuis la fondation de la ville, les faubourgs, l'enceinte des remparts avec ses portes et ses tours, les églises, le château, les édifices publics, les maisons bourgeoises, il les suit tout au long de leur pluriséculaire histoire. On ne négligera pas pour autant, bien au contraire, les chapitres traitant des matériaux de construction ou des artistes et artisans, les architectes, les hommes de la couleur et du décor, du métal, du bois et de la pierre.

Il est notoire que l'Avenches médiévale a été éclipsée par l'éclatante Aventicum romaine, avec ses imposantes murailles, ses théâtres, ses tem-

ples. La recherche a porté exclusivement sur les ruines de la cité impériale, négligeant l'urbanisation subséquente de la colline. Cette lacune est désormais comblée. Hans Bögli, fondateur et premier président de la Fondation de la Cité d'Avenches, avait donné l'impulsion. Brigitte Pradervand mit en chantier le projet, que Marcel Grandjean a repris après une longue interruption. Il a complété les recherches et les a menées à chef au prix d'un engagement personnel exemplaire, en retraite ne comptant pas ses heures. Le résultat n'est pas moins exemplaire; il atteste d'un savoir immense et couronne l'expérience de toute une vie.

Quelques aperçus? Le pillage d'Avenches par les Barbares en 275/277 n'a sûrement pas mis fin à toute activité dans la ville, qui devint au VI^e siècle le siège d'un évêché transféré plus tard à Lausanne. On peut également supposer la permanence d'une population urbaine sur le site en raison de quelques mentions par des chroniqueurs et géographes, de la présence de cimetières et d'églises dans les siècles du haut Moyen Age, ainsi que d'un atelier temporaire de monnayage. L'archéologie pourrait nous renseigner plus clairement là-dessus, mais l'ouverture de fouilles excédait les possibilités de cette étude. C'est pourquoi le premier millénaire ne fait pas l'objet d'un chapitre particulier: l'ouvrage est centré sur le deuxième.

A partir du XI^e siècle, nous avançons sur un terrain bien balisé. C'est alors que l'évêque fit élever des murailles fortifiées et une tour d'habitation, l'actuel Musée romain. L'amphithéâtre, qui reçut un mur d'enceinte et contenait peut-être des habitations, devait être compris dans le système. La tour appartient aux plus anciens spécimens du genre pour la Suisse occidentale. Elle allait servir de refuge à la population des environs. A ce noyau, qu'on appellerait par la suite Vieux-Bourg, pourraient s'être ajoutés d'autres éléments à l'est de l'amphithéâtre.

La zone ainsi formée se situait en dehors de la future agglomération. On y trouvait aussi les églises dédiées aux saints Symphorien et Martin. L'église principale, dotée d'un cimetière, était celle de Saint-Martin; après la Réformation, elle fut remplacée par l'église Sainte-Marie-Madeleine du prieuré bénédictin. Ce prieuré avait été bâti vers 1134 sur le Mont-Berlai, en dehors du Vieux-Bourg. Il s'agit de la colline sur laquelle, un peu plus tard, au milieu du XIII^e siècle, s'éleva la cité médié-

vale. L'évêque de Lausanne conserva la seigneurie d'Avenches, au temporel comme au spirituel, et la tour de l'amphithéâtre son statut de château épiscopal. C'est au XIV^e siècle seulement que l'évêque fit l'acquisition, à l'angle nord du quartier neuf, d'une maison qu'il compléta par une tour et fortifia. Quand Leurs Excellences de Berne destituèrent l'évêque, en 1536, après avoir conquis le Pays de Vaud, pour affirmer la présence du nouveau pouvoir elles transformèrent cette citadelle en résidence baillivale: c'est le château Renaissance que nous voyons aujourd'hui.

Avenches ne grandit guère tout au long de ces siècles, c'était une place de marché et un siège administratif d'importance locale. On perçoit encore aujourd'hui la structure zähringienne de la ville, un rectangle ceint de murailles où les châteaux recevant les maisons étaient disposés à angle droit le long d'une large rue centrale. La ville doit son impressionnante compacité au respect continu de ce concept d'urbanisme. Il faudra l'industrialisation et la mobilité des XIX^e et XX^e siècles, avec les matériaux, les techniques et les machines modernes, pour arracher au sommeil cette Belle au bois dormant. Les atteintes et les agrandissements survenus depuis lors ne devraient pas avoir, pour la ville médiévale et les zones archéologiques, moins de conséquences à long terme que l'invasion des Barbares. Mais une équipe d'archéologues travaille sur les restes de l'ancienne ville romaine avec un succès de bon augure. Et la petite cité sur sa colline a reçu, non seulement une précieuse clé pour l'élucidation de son histoire monumentale, mais encore – il faut l'espérer – des raisons d'apprécier davantage et de mieux protéger son bâti.

Hermann Schöpfer (trad. J. St.)

LE BOIS DANS TOUS SES ETATS

Christophe Mauron (éd.) et coll.,
Le bois, Cahiers du Musée gruérien 6 (2007), 244 p.

C'est toute la filière du bois qui est retracée dans le dernier numéro de la revue gruérienne d'histoire régionale.

La présentation commence par les interview de ceux qui ont gagné leur vie grâce au bois ou qui en vivent encore. Les bûcherons qui ont commencé dans les années 1950, «un peu par hasard, parce qu'il n'y avait pas de travail autrement», se déplaçaient à pied, travaillaient à la hache et à la scie, pour un salaire dont ils n'aiment pas parler. Les charretiers intervenaient en hiver avec des luges spéciales, les *ludgi*, quand il y avait assez de neige.

Comme dans une fable de la Fontaine, il y avait les scieurs des villes et les scieurs des champs. Parmi les premiers, celui qui a survécu est devenu capitaine d'industrie et se fait entendre sur la scène politique, tandis que les seconds se sentent bien dans des marchés de niche où ils se sont réfugiés. Dans la cohorte des artisans du bois, les charrons fabriquaient, en plus des roues de chars, des outils destinés à l'agriculture. Les ébénistes maîtrisaient les techniques compliquées des placages, de la marqueterie et des décors incrustés. Ces témoins sont maintenant à la retraite mais leurs œuvres leur survivront, soigneusement entretenues par quelques restaurateurs d'art qui veillent à ne pas trahir la forme ou la destination d'origine. Au bout de la chaîne se trouvent les vendeurs, antiquaires et brocanteurs, dont une femme, la seule de cette galerie de portraits.

L'histoire de la forêt de Bouleyres illustre bien le problème actuel du développement durable. En 1327, les bourgeois de Gruyères, La Tour-de-Trême, Bulle et Morlon avaient le privilège d'y faire paître du bétail et d'y ramasser les bois morts et menus de toutes sortes, à l'exception des chênes, *faux* (hêtres) et *melleys* (pommiers et poiriers sauvages). Après des siècles de surexploitation, le code forestier de 1838 voulut sauver la forêt et la soustraire «à l'intérêt privé avide de jouissance et





insoucieux de l'avenir». Mais la nature ne se laisse pas faire si facilement, et les sapins mal enracinés ne résistèrent pas aux ouragans de 1934, 1935 et 1942. Aux dernières nouvelles, la forêt de Bouleyres se porte beaucoup mieux.

Les forêts vierges de la Gruyère ont été en grande partie défrichées sous l'impulsion des chartreux de la Part-Dieu et de la Valsainte qui ont ainsi progressivement façonné les paysages des vallées du Javroz et de la Trême que nous admirons aujourd'hui. Au XVII^e siècle, l'élevage du bétail en vue de la production de fromage – devenue plus rentable que l'exploitation des bois – incita les religieux de la Valsainte à gagner de nouveaux pâturages sur la forêt. Cette réussite économique suscita l'envie des patriciens de Fribourg, qui sécularisèrent le monastère en 1778.

Dans les pâturages défrichés, le bois revint en force pour la construction des chalets, ces abris indissociables de la vie pastorale. Celui de la Monse sur Charmey passe pour être un archétype du genre mais tout n'avait pas encore été dit sur son histoire. Une récente analyse dendrochronologique complétée par des recherches d'archives a permis de mieux connaître la vie mouvementée de ce bâtiment vieux de plus de 500 ans. Probablement simple grange-étable à son début, il fut transformé pour la production de fromage vers 1618, et devint par la suite le centre d'un petit hameau doté de sa propre chapelle.

Vers 1750, à l'âge d'or du gruyère, l'importante production était exportée un peu partout en Europe. La précieuse marchandise était empaquetée dans des tonneaux spéciaux. L'activité de tonnellerie surtout concentrée à Vevey utilisait, semble-t-il, du bois fourni par les marchands fribourgeois. Dès 1754, la nouvelle route carrossable de Bulle à Vevey a permis l'entonnellement des fromages au lieu de départ. Sur place, l'enseigne de l'hôtel du Tonnelier à Bulle témoigne de cette activité atypique dans une région où la vigne n'a jamais poussé.

Dans le premier quart du XIX^e siècle, le canton libéralise le commerce du bois pour faire face à la très grande demande de cette matière première pour le chauffage et la construction. Des hommes d'affaires fribourgeois firent flotter le bois coupé en montagne sur les cours torrentueux de nos rivières à l'instar de ce qui se pratiquait en plaine à

Page précédente, ci-dessus
et page suivante:
Cuillères à crème
en bois sculpté.
Photos: Musée gruérien,
Bulle.

l'étranger. Les billons dérivant au gré des eaux s'entrechoquaient, formaient des barrages contre les ponts et endommageaient les rives. Après plusieurs vaines tentatives de réglementation, le problème fut résolu par l'arrivée du chemin de fer.

Le XX^e siècle est marqué par le développement de constructions franchement différentes du chalet d'alpage traditionnel. Suite à un concours d'architecture, la compagnie du Chemin de fer électrique Châtel - Bulle - Montbovon dota ses gares, stations et haltes d'édifices Heimatstil dont les décors chantournés étaient calqués sur des modèles de chalets caractéristiques en Suisse centrale et dans l'Oberland bernois. «Comme il n'est pas possible de rapprocher les chalets de la scierie, il faut déplacer la scierie vers les chalets», et sur ce constat le charpentier Maurice Beaud fit l'acquisition d'une scie mécanique transportable, entraînée par un moteur à essence, qui lui permettait de travailler les bois abattus à proximité du chantier. Il réalisa pour commencer le chalet du Gros Plané, qui fut la carte de visite de son entreprise. Durant les conflits mondiaux, les menuisiers fribourgeois s'associèrent pour fabriquer des baraquements en bois tant pour l'armée suisse que pour les autres belligérants, neutralité oblige.

Ce parcours de la filière du bois à travers les âges s'achève avec la découverte de la collection des cuillères en bois du Musée gruérien, la plus importante au monde paraît-il. Cet ustensile personnel de l'armailli au chalet est passé dans la catégorie des objets souvenirs fabriqués à la façon de Brienz, avant d'être exposé comme élément du patrimoine national à l'exposition de Genève en 1896.

Pierre Zwick



LES DOMAINES DES PATRICIENS

Peter F. Kopp, *Terres. Seigneurs-propriétaires et paysans-fermiers entre Gérine et Gottéron, Fribourg*, Archives de la SHCF 2 (nouvelle série) 2008, 126 p.

C'est dans le cadre aristocratique de la Maison de Montenach, propriété de l'ECAB, que l'ouvrage de Peter F. Kopp a été présenté, au cours d'une amicale réception.

De gauche à droite: le préfacier Francis Python, l'auteur Peter F. Kopp, le responsable de la publication Jean Steinauer, le maître des lieux Pierre Ecoffey et le premier président de la FRIFAG Hans Baechler, ancien conseiller d'Etat.



Les mutations de l'agriculture fribourgeoise ont été magistralement analysées pour la première moitié du XIX^e siècle par François Walter.¹ Elles sont révélatrices de cette fin de l'Ancien Régime que les historiens du canton cherchent à dater et qui fait l'objet d'une périodisation encore assez floue. Mais de quelle situation antérieure peut-on faire état? Les études précises et documentées font toujours défaut, en particulier sur ce nœud problématique que constituent les rapports entre la ville et la campagne avant les révolutions de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle.

Le projet de recherche de Peter F. Kopp, certes séduisant, était ambitieux, trop peut-être au regard des moyens qui ont pu être rassemblés par la fondation FRIFAG, porteuse de l'entreprise. Ce qu'il en reste, et qui concerne un rayon des Anciennes Terres entre Gérine et Gottéron, nous montre combien son approche est féconde et comment une étude minutieuse et judicieuse des sources disponibles peut renouveler cette thématique. Il faut dès lors considérer cette étude comme un sondage exploratoire dans une masse documentaire impressionnante, où des

¹ François WALTER, *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions (1796-1856)*, Fribourg 1983.

questions fondamentales sur la nature de l'Ancien Régime et de sa société sont ingénieusement posées. Sous les relevés austères et parfois fastidieux des cadastres, des contrats, des testaments ou des recensements, l'historien méthodique qu'est Peter F. Kopp va bien au-delà d'une histoire apparemment descriptive ou vouée à l'événementiel. En prenant comme trame l'existence et la réalité économique des domaines en mains aristocratiques, patriciennes ou conventuelles, l'auteur s'est donné les moyens heuristiques de comprendre le fonctionnement d'une micro-société sur le pourtour de la Ville et République de Fribourg, et cela durant plusieurs siècles.

Il en tire des connaissances inédites, et parfois insolites, sur les rapports entre privilégiés urbains et campagnards, sur les liens entre châtelains et fermiers ou encore sur les processus de rachat des droits féodaux et de transfert des propriétés. On y puise aussi, au détour de certaines descriptions, des notions précieuses sur les rapports entre les langues et les confessions, sur la vie privée des maîtres et des domestiques. L'examen des testaments s'est révélé fertile à cet égard.

Proche de ses sources, l'historien bilingue l'est aussi de ceux qui ont laissé des traces dans les archives, et se découvre parfois un ton de procureur pour traquer certains clichés démocratiquement répandus sur les rôles joués par ces milieux privilégiés. Ce léger biais, imposé par le choix des sources domaniales, constitue sans doute une limite de ce travail car les simples paysans n'ont pas démerité dans la mise en valeur des terres. Le rachat des domaines par les non-privilégiés, qui s'accélère dès le milieu du XIX^e siècle, démontre leur dynamisme, une fois rachetées les charges féodales, dont le poids ne devrait pas être sous-estimé. Il reste que l'extension de l'approche à l'ensemble des Anciennes Terres ou à certains bailliages serait souhaitable. La richesse de l'exploration menée par Peter F. Kopp ne peut qu'inciter les historiens à poursuivre et à approfondir de telles recherches, en comparant les divers modes d'appropriation et d'usage des terroirs et en mesurant leurs effets politiques et sociaux.

En ce sens, cette publication d'un historien curieux et rigoureux, capable de réviser ses publications antérieures, montre le chemin.

Francis Python

DROIT DE CITÉ, PAS DE SI TÔT

Brigitte Studer, Gérald Arlettaz, Regula Argast,
*Das Schweizer Bürgerrecht. Erwerb, Verlust, Entzug von
1848 bis zur Gegenwart*, Zurich, NZZ-Verlag 2008, 420 p.

† Gérald Arlettaz

Il est inhabituel qu'on rende compte ici d'un ouvrage ne traitant pas d'histoire fribourgeoise, et pas encore publié en français. On a choisi d'honorer ainsi la mémoire de l'un des auteurs, Gérald Arlettaz, décédé le 5 juillet 2008 à l'âge de 60 ans. Plusieurs de ses collègues et amis ont rendu compte, dans la presse quotidienne, de sa carrière et de ses travaux, de son apport à la connaissance de la Suisse contemporaine et à l'animation de la communauté historique. La SHCF, dont il était sociétaire, assure Madame Arlettaz de sa sympathie.

Elle a quelque chose de rageant ou de désespérant, la récurrence dans le discours nationaliste d'arguments éculés depuis des décennies, et toujours aussi peu fondés sur la réalité. C'est le constat du journaliste, du militant ou du citoyen qui suit la politique fédérale en matière d'immigration et de naturalisation. L'historien, lui, ne se laisse pas emporter ni décourager, du moins quand il s'appelle Gérald Arlettaz. Il cherche à comprendre ces écarts entre la rhétorique et le réel en les mettant en perspective.

L'abondante bibliographie d'Arlettaz sur les thèmes entrecroisés de l'immigration et de l'identité nationale couvre tout l'espace chronologique de la Suisse contemporaine, de l'Helvétique à nos jours. Ses échelles de temps – le moment, la décennie, le siècle – varient autant que ses approches: le droit et les institutions, la dynamique des flux et le mouvement démographique, les diverses colonies étrangères en Suisse, la politique intérieure et la diplomatie, on en passe. La constante, c'est la volonté de produire une histoire critique, dans les deux sens du terme; scientifique, et utile à l'exercice rationnel de l'activité civique. On peut ajouter que cette histoire est écrite dans une langue claire et accessible, ce qui ne gâte pas le tableau. A cet égard, le petit ouvrage de synthèse qu'il a publié, récemment, de concert avec sa femme Silvia¹, est un modèle de dépassement du faux dilemme recherche/vulgarisation.

La dernière co-production d'Arlettaz est issue d'un projet de recherche conduit avec Brigitte Studer, professeur à l'université de Berne, dans le cadre d'un programme du Fonds national (PNR 51, «Intégration et exclusion»). Ce livre expose l'histoire de la citoyenneté suisse depuis la création de l'Etat fédéral selon une périodisation claire mais subtilement articulée dans chacune de ses trois séquences. Traitant la période centrale, de 1898 à 1933, Arlettaz la reconstruit autour d'une date pivot: 1917 marque un changement de paradigme dans la réflexion sur la citoyenneté, en même temps qu'un virage complet dans la politique envers les étrangers.

¹ Gérald et Silvia ARLETTAZ, *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation nationale (1848-1933)*, Lausanne, éd. Antipodes 2004, 168 p.

Jusqu'alors, un courant libéral avait prôné un emploi pragmatique et progressiste du concept de nationalité: les étrangers domiciliés en Suisse étant presque tous originaires des pays voisins, faciliter leur naturalisation ne pourrait qu'accélérer leur assimilation, le but ultime étant une société forte parce que civiquement homogène. Diverses propositions avaient été faites pour que la Confédération étende matériellement, dans ce sens, sa récente compétence en matière de droit de cité. Or, après 1917, l'assimilation n'est plus considérée comme un processus, mais comme un état; la question de la citoyenneté se pose lorsqu'il est atteint, seulement, et pas avant. Cette idée d'une lente et progressive «purification» du candidat, jusqu'à disparition complète de ses caractéristiques non suisses, allait empoisonner durablement la politique envers les étrangers. Il fallut attendre l'extrême fin du XX^e siècle pour que le concept d'intégration trouve sa place dans la réglementation fédérale.

L'autre virage de 1917, c'est l'institution d'une politique policière de lutte contre l'*Ueberfremdung*, la «surpopulation étrangère». On forgea cette année-là l'instrument administratif adéquat, la *Zentralstelle für Fremdenpolizei*. On lui donna huit ans plus tard une base constitutionnelle (art. 69 *ter*), et pour finir un cadre légal (loi de 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers) autorisant la conduite d'une politique d'immigration ultra-défensive. Car la passion nationaliste perça bien vite sous le juridisme froid dans lequel se drapaient les prescriptions de la police des étrangers. Là encore, les séquelles de 1917 furent longues, très longues à se résorber. Et même: quand la Suisse dut se faire une raison et abandonner ses restrictions à l'entrée des immigrants traditionnels, elle s'empressa de définir de nouveaux cercles d'exclusion. Turcs et Balkaniques n'entraient pas de si tôt dans la cité.

Jean Steinauer

LA DUCHESSE ET SON CONFESSEUR

Christiane Dotal, *Marcello, sculpteur, une intellectuelle dans l'ombre. La correspondance entre la duchesse Castiglione-Colonna, dite Marcello, et le Père Gratry, oratorien (1859-1869) dans la Collection Frits Lugt, Paris, Fondation Custodia 2008, 142 p.*

Marcello, le retour? Tandis que le MAHF prépare une nouvelle présentation de ses œuvres et le Musée des Suisses de l'étranger une exposition l'an prochain, les publications se bousculent; précédant l'essai de Caterina Pierre (lire p. 101), Christiane Dotal édite la correspondance de l'artiste avec son directeur de conscience.

A vrai dire, le titre de l'ouvrage est un peu malheureux. La duchesse ne vécut pas vraiment dans l'ombre, et – bien que fort instruite et cultivée en musique, belles lettres et beaux arts – il paraît abusif de la ranger dans la catégorie des intellectuels. Car le mot a pris sens par rapport à l'engagement politique, et Marcello se garda bien d'agir en ce domaine. D'ailleurs, ses idées sur la société et son gouvernement étaient assez fumeuses. Libérale? Elle l'était par bon cœur, par idéalisme si l'on préfère, plus que par raisonnement. Son irénisme social s'évaporait très vite quand ses intérêts de classe étaient en jeu, elle le montrerait en poussant Thiers à réprimer sans pitié les vaincus de la Commune, en 1871, mais n'anticipons pas.

L'intérêt premier de ces lettres, au demeurant, ne réside pas là. On connaît, on admire chez Marcello la volonté insubmersible de la femme artiste acharnée à forcer l'estime, la reconnaissance pour mieux dire, de ses pairs. On salue, de même, l'anticonformisme et la liberté d'esprit de la duchesse. Or voici une correspondance qui, sans démentir ces traits de personnalité, les complète ou les nuance sensiblement.

On y lit souvent le désarroi d'une jeune veuve en mal, non pas d'un nouveau mari (elle aurait plutôt l'embarras du choix), mais d'un père. Le sien, qu'elle avait à peine connu, n'aurait pas fait le poids; c'était un

homme velléitaire, hypocondriaque et dépressif.¹ Adèle vit une relation quasiment symbiotique avec sa mère et se plaît dans la compagnie d'hommes bien plus âgés qu'elle, dont elle ne déteste pas qu'ils lui fassent la cour: Adolphe Thiers, Charles Gounod, excusez du peu. Le confesseur qu'elle choisit a trente-et-un ans de plus qu'elle, assez consciente des implications psychologiques de cet écart d'âge pour les formuler en tête d'une lettre: «Mon cher Père, mon vrai Père...»

Le corpus édité par Christiane Dotal se compose de 43 lettres autographes de la duchesse au religieux. Certaines ont des blancs, la correspondance ayant été expurgée par l'épistolière elle-même ou sa famille. Les réponses, en partie conservées, ne formeraient pas un ensemble symétrique, le confesseur préférant s'exprimer par de laconiques billets, ou oralement. Qui est-il, cet Adolphe Gratry, autrement prénommé Joseph, né en 1805? C'est un prêtre de l'Oratoire, un abbé mondain et carriériste (il atteindra son but: l'Académie française, en 1867), féru d'idées modernes et rêvant de réconcilier la science et la foi; un esprit encyclopédique, et un caractère assez manipulateur. Le P. Gratry regimbera devant la proclamation de l'infailibilité du pape, mais rentrera *in extremis* dans les clous.

La correspondance s'étend sur une décennie à tous égards passionnante. Politiquement, c'est la Question romaine qui la domine, c'est-à-dire le pouvoir temporel du pape-roi Pie IX faisant obstacle à l'unité de l'Italie... et plaçant dans une position acrobatique l'empereur des Français Napoléon III, protecteur du pontife mais partisan du principe national. Adèle aussi fait le grand écart: veuve d'un Romain, elle est sujette du pape, et catholique sans tiédeur, mais aussi admiratrice de l'empereur, et bien en cour aux Tuileries. Dans sa vie mondaine et artistique, ces années 1859-1869 scandent une ascension continue, culminant dans un chef d'œuvre, la Pythie. Sur le plan personnel, le bilan est plus embrouillé. Le nœud du problème, c'est que pour sa pénitente le P. Gratry ne veut pas plus de la sculpture que d'un nouveau mari. Le dessin, voire la peinture, passe encore, côté beaux arts; mais pour le reste, Jésus doit suffire. La plastique et la mystique se disputent donc la duchesse. On connaît le résultat du match.

Mais on est un peu surpris de découvrir, au fil des lettres d'Adèle à son directeur de conscience, tant de soumission et de respect des convenances,

¹ Ghislain DE DIESBACH, *La double vie de la Duchesse Colonna. La chimère bleue*, Paris 1988, pp. 23-33.

avec un fond si souvent dépressif. La fière duchesse fait ici aveu de dépendance envers son confesseur, une dépendance intellectuelle autant que spirituelle. Adèle lit avec zèle tout ce que le bon Père lui prescrit, à commencer par ses propres bouquins, qu'elle commente avec des enthousiasmes de groupie. Pour lui complaire, la brillante mondaine se pose en dame d'œuvres, férue de belles âmes et de lieux édifiants – est-ce pour se guérir ou pour se dédouaner de la cruauté des salons parisiens? Quant à la déprime, indiscutable («Je tombe de plus en plus dans un abattement, une tristesse indicibles...»), il faut peut-être voir plus loin que les indices biographiques: le spleen baudelairien est un mal d'époque.

Comme pour nous rassurer sur l'image combative qu'on se faisait de Marcello, la femme indépendante perce parfois, au détour d'une phrase: «J'étais dominée, chose qui n'est pas dans mon caractère...», mais les échanges avec le P. Graty demeurent très contrôlés. Adèle réservait sa liberté de ton à d'autres correspondants, et d'abord à sa mère: «Je suis confite dans l'eau bénite entre le nonce et le P. Graty et le P. Félix voudrait absolument me coffrer 8 jours au Sacré-Cœur pour une retraite avec lui.»

J. St.

SAINT-SIMON À ROSSENS

Denis Clerc, *Les lacets rouges. Mémoires*, Fribourg, éditions La Sarine 2008, 182 p.

Généreux, Denis Clerc a fait deux livres en un. Celui qui justifie ou défend ses choix de citoyen, de dirigeant socialiste et de conseiller d'Etat, on l'attendait avec gourmandise, sachant le talent de l'auteur pour la polémique et son goût pour le trait vachard. L'autre bouquin, inattendu, est plus savoureux encore; c'est une petite histoire politique et sociale de Fribourg à l'époque contemporaine, qui fait allègrement suite et pendant au modèle officiel estampillé Joseph Piller 1941.¹ On y trouve un récit du bouleversement qui saisit le canton après 1945 et dont le mémorialiste témoigne en acteur, mais d'abord en observateur, j'allais écrire: en rescapé.

La situation de départ donnait en effet peu de chances au changement. Une économie à dominante agricole, mais fondée sur des structures faibles (paysans trop nombreux sur des domaines trop petits), deux ou trois productions industrielles de première transformation, un système bancaire rachitique. Une société patriarcale encadrée par les prêtres et célébrant à satiété, faute de les pratiquer, les vertus paysannes garantes de mœurs pures. Un Etat-parti, ou un parti-Etat, acoquiné avec l'Eglise pour tenir en main la population jusqu'au fond des villages, et des institutions ignorant ou contournant la séparation des pouvoirs comme les droits populaires. Les radicaux de 1848 avaient doté le canton d'un hymne militant: «Les bords de la libre Sarine/inspirent le républicain...» Cent ans plus tard, le canton chantait d'une seule voix «Fribourg au Sacré-Cœur».

On touche ici du doigt la justesse de l'intuition développée par Arno Mayer: la Révolution française est une fausse coupure; il a fallu pas moins que la Première guerre mondiale, peut-être bien la Deuxième aussi, pour venir à bout de l'Ancien Régime en Europe. A Fribourg, on peut même fixer en 1966 la date clef du passage à la modernité politique. L'identité de l'agent ne fait pas de doute, c'est le Parti socialiste. Encore très minoritaire au milieu du siècle, et anti-intellectuel plutôt qu'ouvriériste,

¹ *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, Fribourg 1941

lui seul pouvait cependant recueillir ceux qui aspiraient au changement: «Pour Fribourg, résume Clerc, le salut passait par la Maison du peuple.»

En 1956, à Posieux, des milliers de notables et militants conservateurs célébraient le centenaire de la naissance de Georges Python. Denis Clerc était de la fête. C'est dire qu'il est revenu de loin, mais aussi qu'il était qualifié comme personne pour raconter la mutation fribourgeoise, à la première personne du singulier, de façon crédible. De fait, ces pages-là «sonnent» juste. Le mémorialiste fait ici penser, bizarrement, à son exact contraire, l'abbé Gilbert Perritaz: un homme bienveillant dans tous les azimuts, infiniment respectueux des pouvoirs établis, dont les souvenirs² ont la même saveur de terroir et un pareil cachet d'authenticité.

La défense et illustration de Clerc par lui-même appelle des observations analogues. L'autocritique n'est pas son fort, ni d'ailleurs la loi du genre. Denis a fait tout juste et ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui se trompaient, la chose est bien entendue; ce qui lui permet de jubiler en citant Châteaubriand: «Il faut être avare de son mépris, à cause du grand nombre de nécessiteux.» L'autre modèle avoué, avec un sourire en coin, c'est bien sûr Saint-Simon. Le magistrat retraité est encore loin d'avoir son aigreur ni son génie de la méchanceté, mais pour une fois qu'un politicien ne rase pas ses lecteurs, on ne va pas se plaindre! La construction très élaborée du livre, l'acuité de l'observation, la vivacité et la fluidité de la langue concourent à crédibiliser le témoignage, à lui donner sa force, à le rendre convaincant: la qualité littéraire est un impératif historiographique trop souvent oublié. Le Saint-Simon de Rossens a figolé des portraits de Félicien Morel, Jean-François Bourgknecht, Pierre Rime ou Jean Riesen, il a ciselé des sentences («Gouverner, c'est goudronner») dont les historiens du XX^e siècle fribourgeois auront du mal à se passer.

J. St.

² Gilbert PERRITAZ, *L'infanterie du bon Dieu*, Fribourg 2003.